



FICHE 05 LA VICTIMISATION AU DÉBUT DU PRIMAIRE

1 CONTEXTE

Les enfants victimisés par leurs pairs sont parfois choisis en fonction de caractéristiques qui les différencient des autres. Cependant, il semble que les comportements sociaux inhabituels sont les prédicteurs les plus importants de la victimisation. Certains facteurs comme les pratiques parentales ou le fait d'être un garçon ou une fille peuvent également être associés au risque de victimisation.

SOURCE

Cette fiche constitue une synthèse vulgarisée des résultats présentés dans le fascicule suivant : GIGUÈRE, Claudine, Frank VITARO, Michel BOIVIN, Héliène DESROSIERS, Jean-François CARDIN et Mara R. BRENDGEN (2011). « La victimisation par les pairs de la maternelle à la deuxième année du primaire », *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2010) – De la naissance à 8 ans*, Institut de la statistique du Québec, vol. 5, fascicule 4.
http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/pdf/publications/feuillelet/fascicule_victimisation_fr.pdf

À noter que l'ÉLDEQ suit une cohorte d'enfants nés au Québec en 1997-1998.

2 FAITS SAILLANTS

Entre la maternelle et la deuxième année, entre 25 % et 37 % des enfants (selon le comportement étudié et l'année d'observation) rapportent avoir été souvent victimes d'actes tels que se faire crier des noms, se faire pousser, frapper ou donner des coups de pied ou avoir les enfants de leur école sur leur dos. Toutefois, ces pourcentages observés chaque année ne concernent pas nécessairement les mêmes enfants.

Sur la base des renseignements recueillis auprès des mêmes enfants, ceux-ci peuvent être classés dans trois groupes selon les actes d'intimidation dont ils ont été victimes à la maternelle, en première et en deuxième année :

- le premier groupe est formé des enfants qui ont rapporté subir peu ou pas de victimisation de la part de leurs pairs durant cette période de leur parcours scolaire (37 %);
- le deuxième groupe est composé des enfants qui seraient quelquefois la cible de plusieurs comportements négatifs ou souvent la cible de certains comportements négatifs de la part des autres enfants (53 %);
- le troisième groupe est formé des enfants qui seraient constamment victimes d'actes d'intimidation ou d'agressivité de la maternelle à la deuxième année (10 %).

Certains enfants sont plus susceptibles d'appartenir aux deuxième et troisième groupes :

- les enfants présentant plus de problèmes de comportement tels que l'agressivité physique, l'hyperactivité ou les comportements d'opposition;
- les enfants dont les parents rapportent davantage d'interactions négatives avec eux (élever la voix, se mettre en colère ou recourir à des punitions corporelles en réaction à un comportement difficile).

Si la probabilité d'être constamment victimes d'actes d'intimidation n'est pas différente selon le sexe, le fait d'être un garçon est associé à un plus grand risque d'appartenir au deuxième groupe plutôt qu'au premier.

Dès la maternelle, les comportements négatifs sur lesquels repose la victimisation (par exemple, se faire crier des noms ou se faire pousser) sont plutôt fréquents.



2 FAITS SAILLANTS (suite)

Lien avec l'attachement scolaire

Même si les enfants affichent dans l'ensemble un niveau relativement élevé d'attachement scolaire entre la maternelle et la deuxième année, les enfants constamment victimisés semblent moins attachés à l'école en début de scolarisation.

3 À SIGNALER

Les résultats obtenus s'appuient sur l'autoévaluation par les jeunes enfants de la victimisation qu'ils subissent. Il y aurait avantage à confirmer ces renseignements auprès de sources autres que les enfants eux-mêmes.

Pour en savoir plus
sur l'ÉLDEQ ou pour
consulter les autres
fiches de la trousse,
visitez le

[www.jesuisjeserai.
stat.gouv.qc.ca](http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca)

PISTES D'INTERVENTION

Ces résultats soulignent l'importance d'un dépistage précoce d'enfants à risque à des fins de prévention. Les interventions réalisées dès la maternelle, et même plus tôt si possible, auprès des enfants à risque ainsi que de leurs parents peuvent contribuer à l'amélioration des habiletés personnelles et interpersonnelles des uns et des autres. Les intervenants des différents milieux gagnent à continuer d'adopter une attitude qui décourage systématiquement les actes d'intimidation et à s'assurer de bien la communiquer aux enfants.